



Droits et Démocratie
Rights & Democracy

Centre international des droits de la personne et du développement démocratique
International Centre for Human Rights and Democratic Development

APPEL DE PROPOSITIONS

INVESTISSEMENT ÉTRANGER DIRECT : EN QUOI AFFECTE-T-IL VOS DROITS FONDAMENTAUX?

Droits et Démocratie recherche des partenaires désireux de collaborer à un important projet. Il s'agit de mettre au point les outils nécessaires pour procéder à des études d'impact sur les droits humains (EIDH) en matière d'investissements étrangers. À l'instar des études d'impact environnemental auxquelles sont assujettis les grands projets industriels, il faudrait à notre avis soumettre ces mêmes projets à une évaluation en profondeur de leur impact sur la situation des droits humains. Nous avons besoin d'études de cas qui nous permettront d'élaborer et d'expérimenter une méthodologie en ce sens.

Souvent, les décisions en matière d'investissements se prennent sans que la dimension des droits humains soit prise en considération. Les populations voient alors leurs droits piétinés à la suite de décisions prises ailleurs et les promoteurs des projets doivent faire face à des mouvements d'opposition populaire. Une étude d'impact sur les droits humains fournit des éléments d'analyse essentiels pour tout investissement majeur. Elle peut aider les décideurs à faire en sorte que les investissements viennent renforcer les droits humains, plutôt que les éroder. Elle peut aider les gens d'affaires à prendre de meilleures décisions à long terme, et les organismes de la société civile à obtenir réparation pour tous ceux dont les droits ont fait l'objet de violations.

Notre objectif consiste à mettre au point un outil à l'intention des communautés et des organisations non gouvernementales, mais toutes les propositions émanant d'entreprises, d'institutions publiques, de banques, d'agences de crédit à l'exportation ou d'institutions financières, ainsi que d'organismes de la société civile, de groupes communautaires, de mouvements populaires et d'organisations syndicales, sont les bienvenues. Nous espérons expérimenter notre méthodologie, fondée sur les Normes de l'ONU sur la responsabilité en matière des droits de l'homme des sociétés transnationales et autres entreprises, sur au moins trois projets spécifiques dans trois pays différents, entre 2005 et 2007.

Voici ce que nous attendons de nos éventuels partenaires :

- Bien connaître le projet du secteur privé en question, ou y être impliqué;
- S'engager à évaluer la situation des droits humains de façon exhaustive et systématique conformément aux normes internationales;
- Accepter de prendre part à un processus de recherche et de sensibilisation à caractère participatif;

- Vouloir entamer un dialogue avec ceux qui défendent des points de vue contraires;
- Pouvoir communiquer avec tous les acteurs concernés.

Voici ce que Droits et Démocratie s'engage à offrir :

- Des conseils sur le plan méthodologique;
- Du financement et de l'assistance, avec collecte de fonds supplémentaire au besoin;
- Un réseau international de personnes engagées dans un travail similaire ou connexe;
- De la formation en droits humains selon les besoins;
- De l'assistance en matière de promotion/sensibilisation et de suivi de l'étude d'impact sur les droits humains;
- La publication de l'étude de cas.

Cette initiative est coordonnée par le programme Mondialisation et Droits humains de Droits et Démocratie, sous la direction d'un comité international permanent. Ce comité permanent (LINK) a adopté, en novembre 2004, un certain nombre de critères gouvernant la sélection des projets pour la phase initiale de cette initiative.

Critères de sélection :

Vu que les premières études de cas nous permettront d'expérimenter notre méthodologie, il serait bon que les cas sélectionnés soient de nature très diversifiée. Nous comptons par exemple travailler dans différentes régions du monde, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, et étudier des projets qui soulèvent différentes dimensions des droits humains (droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels). Nous recherchons des projets dans tous les secteurs : agro-alimentaire, bio-technologies, exploitation minière, technologies de l'information, secteur manufacturier, ou autre. Les propositions peuvent concerner des projets à tous les stades de développement, mais nous espérons pouvoir travailler sur au moins un projet qui en soit encore au stade de la planification. Nous avons l'intention de travailler dans des pays ayant atteint différents stades de développement humain et des pays ne présentant pas le même degré d'intervention de l'État et de capacités en matière de défense des droits humains.

Critères additionnels :

- Un accès raisonnable à la documentation existante (ex : études d'impact environnemental ou social);
- La participation d'institutions financières internationales publiques, d'agences gouvernementales de développement ou de crédit à l'exportation);
- La présence de solides partenaires locaux informés du projet, ainsi qu'un certain intérêt de la part de la population;
- Le fait que les promoteurs du projet soient disposés à collaborer au besoin;
- Au moins un projet doit soulever d'importants enjeux en matière de droits des autochtones;

- Au moins un projet doit présenter une dimension clairement formulée en matière d'égalité des sexes;
- Au moins un projet doit relever du secteur de l'extraction de ressources naturelles ou de l'exploitation minière;
- Il faut que la composante droits humains soit clairement établie en droit international.
- Les propositions concernant des projets d'investissement dans les zones de conflit seront examinées à condition que les chercheurs puissent réunir les données nécessaires dans des conditions de sécurité suffisantes.

COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE

Si vous désirez participer avec Droits et Démocratie à cette initiative, nous vous prions de nous faire parvenir les documents suivants d'ici le 31 mars 2005 :

1. Une lettre décrivant le projet à soumettre à une étude d'impact sur les droits humains, et soulignant les aspects que vous jugez les plus problématiques, en particulier en ce qui concerne les groupes vulnérables;
2. Une liste des documents actuellement accessibles;
3. Des résumés de toute étude d'impact social ou environnemental, ou d'accords conclus avec les pays hôtes, s'ils sont accessibles;
4. Des renseignements sur l'entreprise ou la société promotrice du projet;
5. Des renseignements sur les organismes ou les personnes qui proposent d'entreprendre l'étude d'impact avec Droits et Démocratie.

Ces documents peuvent nous parvenir en anglais, français ou espagnol par courrier postal, courrier électronique ou télécopieur :

Diana Bronson
Corrdonnatrice, Mondialisation et Droits humains
Droits et Démocratie
1001, boul. de Maisonneuve Est, 11 e étage
Montréal, Québec, H2L 4P9

Tél : (514) 283-6073
Télec. : (514) 283-3792
Courrier électronique : dbronson@dd-rd.ca

Droits et Démocratie est une organisation indépendante investie d'un mandat international, créée par le Parlement canadien en 1988 pour favoriser et appuyer les valeurs universelles des droits de la personne et pour promouvoir les institutions et les pratiques démocratiques dans le monde entier. En coopération avec des individus, des organisations et des gouvernements, au Canada et à l'étranger, Droits et Démocratie défend les droits de la personne et les droits démocratiques définis dans la Charte internationale des droits de l'homme des Nations Unies.